

LE COUVENT

Publication mensuelle à l'usage des jeunes filles.

4^e année, N^o 10—Décembre 1889—No 40 de la fond.

ABONNEMENT : 25 centins par a.n. Les abonnements datent du 1^{er} janvier. — On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration du *Couvent*, à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

AVIS. — Voilà le bon temps pour faire de la propagande en faveur du *Couvent*, la 5^{ème} année devant commencer avec le numéro de janvier.

FAVEURS

1^{ère} FAVEUR.—Toute abonnée au *Couvent* pourra se procurer moyennant 60 centins, franc de port, des ouvrages qui se vendent en librairie 75 centins. Nous donnerons la liste de ces ouvrages.

2^{ème} FAVEUR. — Lorsqu'un couvent aura 4 *jeunes filles* ou plus d'abonnées à l'*Étudiant*, chacune pourra s'abonner moyennant 25 centins, seulement, par année. La 6^{ème} année commence le 1^{er} janvier prochain.

3^{ème} FAVEUR. — Toute jeune fille qui nous enverra pendant le mois de décembre et le mois de janvier le prix de deux *nouveaux* abonnements au *Couvent* recevra à son choix, moyennant 10 centins seulement : "*Coups de crayon*," ou le "*Dictionnaire des verbes irréguliers*," ou encore : "*L'histoire de St-Jean*